

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18^e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1^{er} Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

**L'Enseignement et la recherche en bibliologie en République Démocratique
du Congo**

par

Étienne NGANGURA Kasole

**Professeur à la Faculté des Communications Sociales de l'Université de Kinshasa
Président de la Section congolaise de l'Association Internationale de Bibliologie**

Il s'agit, dans ce texte, de faire un état des lieux de la bibliologie quant à sa formation et ses activités de recherche. Contrairement aux apparences, la tâche n'est pas aisée à cause de la nouveauté du domaine, de la curiosité qu'appelle le concept, et de l'ancienneté des pratiques qui sont supposées relever de la bibliologie et qui s'ignorent comme telles. Les termes science du livre, science de l'écrit, bibliographie, bibliothéconomie, archivistique, documentation, imprimerie, édition et édition multimédia, sont compris de tous, ou presque. Un diplôme peut d'ailleurs être obtenu dans ces filières. Dans une ville comme Lubumbashi, on sait que l'on peut suivre des études secondaires dans une école réputée afin d'obtenir un diplôme d'imprimerie et se faire engager plus tard à l'Hôtel des monnaies (imprimerie) de la Banque Centrale ou travailler dans une grande imprimerie ou aux imprimeries Saint-Paul.

Mais qu'est-ce donc que la « bibliologie », terme dont les écoles traditionnelles se méfient ? La bibliothéconomie relève du département des sciences et techniques documentaires, filière conduisant à un diplôme au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire. L'initiative de créer un diplôme d'édition du livre (niveau de licence) au sein de l'ancien Institut des Sciences et Techniques de l'Information (ISTI), devenu Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC) et qui a évolué en filière d'édition multimédias, fut audacieuse. La Faculté des communications sociales des Facultés catholiques de Kinshasa a elle été plus révolutionnaire en créant l'option « bibliologie et documentation ».

Nonobstant ces innovations, force est de constater qu'en réalité, la bibliologie comme discipline scientifique, ayant déjà un statut académique reconnu ailleurs, n'apparaît presque pas. Nous relèverons plus loin ces aspects en examinant les programmes des options et filières de la bibliologie organisées dans l'enseignement supérieur et universitaire à Kinshasa.

On peut tenter d'expliquer ce retard d'appréciation ou plutôt cet « écart » qui pourrait effrayer. À ce sujet, Hanane El Yousfi¹ s'est penchée sur la question lors du colloque de Tunis de l'AIB en mars 1988 qui traitait de l'enseignement des métiers de livre et des nouvelles technologies de communication en France ; quelques repères pour une approche historique et contemporaine, note l'impact des divergences et des limites des définitions de la bibliologie comme base fondamentale de la situation que nous dénonçons. Elle décrit :

- l'état récent et embryonnaire de la recherche en bibliologie ;
- la divergence de la formation des chercheurs travaillant dans ce domaine ;
- l'héritage socio-culturel de la civilisation de l'écrit en tant que civilisation du livre ;
- les changements créés par l'apparition des nouvelles technologies, notamment l'informatique et l'écrit informatisé ;
- la difficulté de situer la bibliologie en tant que science autonome, et de définir les rapports qu'elle a avec d'autres disciplines.

Ce programme de recherche a déjà été réalisé sous toutes les facettes par le Professeur Robert Estivals et une équipe de l'AIB. Nous aurons l'occasion de faire allusion à des travaux initiés en RDC et de suggérer quelques propositions prospectives. Nous retenons avec Hanane El Yousfi que Robert Estivals définit la bibliologie comme science de l'écrit d'abord et plus tard comme science de la communication écrite. Retenons que cette définition a le mérite d'être plus large que les définitions collectives minimales ou non et que celles de Jacques Breton ou de J. Meyriat. Le livre devient un support quelconque du savoir et l'écrit le remplace dans sa globalité et sa généralité. Par ailleurs, la définition de Robert Estivals permet d'inclure de façon pragmatique et épistémologique la bibliologie et les autres disciplines annexes ou connexes au sein de la grande famille des sciences de l'information et de la communication. Le couple « information et documentation » ne fait pas problème, de même que l'association « bibliothèques et information scientifique et technique » et de plus en plus « l'information documentaire d'archives » à laquelle un de nos collègues consacre actuellement une thèse de doctorat². Pour boucler cette introduction rappelons donc que les structures de l'enseignement et de la recherche conditionnent fortement la situation de la bibliologie.

¹ EL YOUSFI, Hanane – *La Bibliologie en France. Quelques repères pour une approche historique et contemporaine*. In : « Revue de Bibliologie, Schéma et schématisation », n°29, pp. 19-24.

² Thèse de doctorat en cours à l'IFASIC, NZUKATU, *L'Information documentaire d'archives et le processus de décision dans les administrations universitaires congolaises, Cas de l'IFASIC et l'UPC (2004-2005)*.

Bref historique de l'enseignement et de la recherche bibliologiques

Un paradoxe intéressant relève que l'enseignement de la bibliologie est bien ancien malgré la prégnance de sa nouveauté contemporaine. En France, l'École des Chartes fût créée en 1821 ainsi que des lycées spécialisés dans l'imprimerie en 1881 et 1889. À l'Université de Bucarest (Roumanie), un cours de bibliologie est institué en 1931-1933. En réalité, il convient de faire la distinction entre l'enseignement professionnel et l'enseignement universitaire classique. En France par exemple, la place de la bibliologie est fort réduite dans l'enseignement professionnel. Robert Estivals note que « l'enseignement professionnel couvre les grands vecteurs de la chaîne primaire de production et de distribution du livre. Les établissements d'enseignement professionnel relèvent d'administrations différentes. L'enseignement de l'imprimerie et des bibliothèques possède une structure hiérarchique confirmée et ancienne. L'enseignement privé et public de la librairie et de l'édition couvre l'ensemble des degrés de l'enseignement secondaire et supérieur. Il s'achève de constituer une pyramide plus hétérogène et plus légère que les structures d'enseignement de l'imprimerie et des bibliothèques ... Un enseignement nouveau de documentation, d'archivistiques d'information est en voie de développement ... »³. Historiquement, l'enseignement de la bibliologie et des métiers du livre reste associé. L'enseignement des métiers du livre voit le jour à Bordeaux en 1968. En 1986, *Le Répertoire des Établissements d'enseignement de recherche* fut réalisé alors que la revue *Schéma et schématisation* avait déjà publié des articles de synthèse de Robert Estivals et de Jacques Breton. *Le livre en France* (L'enseignement et la recherche a été publié en 1984).

En France, 17% des établissements retenus dans un relevé de Robert Estivals sont privés. Ils se situent généralement dans les grandes catégories professionnelles des arts et techniques graphiques (principalement l'imprimerie). L'enseignement de l'édition et de la librairie s'est en partie intégré à l'université mais l'enseignement privé représente encore 27% du total. L'état intervient beaucoup pour les bibliothèques, l'enseignement privé n'y représentant que 3%. Il serait intéressant à ce niveau d'épingler le rapport entre l'enseignement et la recherche bibliologiques face à l'enseignement professionnel pour constater que les métiers du livre l'emportent (87%) face à l'enseignement et la recherche bibliologiques (13%). Il faut épingler également les niveaux de la formation initiale et de la formation continue des filières (enseignement littéraire, S.I.C.-bibliologie, arts et techniques graphiques – imprimerie, édition, librairie, bibliothèques et archives, documentation) et des diplômes (options)⁴.

Concernant la recherche bibliologique contemporaine, remarquons, à côté de l'enseignement exigeant l'existence d'un corps d'enseignants et des chercheurs, l'importance d'une société savante telle que l'AIB et les différents colloques qu'elle a organisés, ainsi que celle des revues, périodiques et autres publications scientifiques. Retenons à titre d'exemple la *Revue de Bibliologie, Schéma et Schématisation*. C'est ce foisonnement exemplaire qui vivifie la recherche, renouvelle l'enseignement et assure l'évolution de la bibliologie. Terminons cette revue sur l'historique de l'enseignement et de la recherche bibliologiques⁵, en rappelant deux considérations théoriques auxquelles nous reviendrons dans la conclusion générale de cet exposé : l'épistémologie de la bibliologie et du livre à l'écrit.

L'Épistémologie de la bibliologie

Un peu d'histoire

Comme pour toute science, la constitution de la bibliologie s'est progressivement effectuée, en trois étapes. Il a fallu qu'existe d'abord la matière sur laquelle s'élabore l'étude, ce qu'on appelle en sciences sociales « la constitution des phénomènes sociaux », en l'occurrence l'apparition et la production des livres ou plus précisément des écrits (qui deviendront livres plus tard). L'histoire du livre, bien avant le troisième millénaire avant notre ère, témoigne de l'existence de documents et

³ ESTIVALS, Robert – *L'Enseignement de la bibliologie et des métiers du livre et de l'écrit en France, bilan et perspectives*. In : « Revue de bibliologie, Schéma et schématisation », n°29, pp. 36-43.

⁴ ESTIVALS, Robert – *L'Enseignement de la bibliologie et des métiers du livre et de l'écrit en France, bilan et perspectives*. In : « Revue de bibliologie, Schéma et schématisation », n°29, pp. 36-43.

⁵ NGANGURA, Kasole – *La Bibliologie, Science de la communication écrite*. In : « Revue Africaine de communication sociale », Vol. I, n° 2, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1996, pp. 78-82.

autres productions écrites après l'invention et la maîtrise de la technique d'écriture. Vint ensuite l'étape de la description (graphie) du livre et de la classification des écrits. C'est l'âge de la bibliographie qui est essentiellement une technique de communication des idées. La bibliographie est née en 1634⁶ bien après le catalogue dans l'Antiquité. C'est « l'inventaire et la classification des livres et du savoir pour en faciliter l'accès ». Quant à la bibliothéconomie, terme inventé par Hesse vers 1830, elle concerne l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques. La dernière étape est celle de l'explication des phénomènes, celle de la science (logie). C'est l'âge de la bibliologie. Même si le terme « bibliologie » est retrouvé sur une reliure antérieure à la fin du XVIII^e, il est utilisé pour la première fois par l'Abbé Rive à partir de 1781⁷. Au XIX^e siècle, Gabriel Peignot établit la bibliologie en tant que concept et œuvre systématique⁸ ; Gustave Brunet publie quant à lui *Le Dictionnaire de bibliologie catholique* en 1860. En 1924, Roubakine fonde la bibliologie scientifique (explication des faits de l'écrit et de la communication écrite)⁹. Le Belge Paul Otlet, théoricien de la bibliologie scientifique, donne toute sa vigueur à cette discipline à travers son *Traité de Documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique* (1934). Notons l'œuvre de Ernest Röhrlisberger (1859-1926), fondateur de la statistique internationale des imprimés et de la périodisation littéraire bibliométrique, véritable précurseur de la bibliométrie, comme méthodologie bibliométrique. Nous rendrons compte des travaux actuels dans les deux derniers chapitres de cette étude.

L'histoire de la bibliologie s'étend sur deux siècles, le XIX^e et le XX^e. Le premier fût marqué par la bibliologie descriptive (Gabriel Peignot). Il s'agit d'une interrogation générale sur le livre et du passage de la bibliographie à la bibliologie, de la technique à la science. L'approche historique accompagne cette tendance notamment par les travaux encyclopédiques théoriques et historiques. L'orientation philologique, principalement en Europe centrale et balkanique, et bibliothéconomique vint la compléter, depuis la révolution de 1848. Le XX^e siècle connut l'institutionnalisation de la bibliologie expérimentale et scientifique accordant une place de choix à l'observation et à l'explication. Elle cesse d'être simplement descriptive et historique. Elle recourt à la statistique, grâce à la méthodologie bibliométrique (Paul Otlet). Les travaux en cours donneront naissance à la bibliologie systémique.

Ce survol historique dévoile la bibliologie à travers trois âges : l'âge de la constitution et de la production des écrits, l'âge de la bibliographie (description) et l'âge de la bibliologie (explication). Il révèle également que la bibliologie s'est donnée une méthodologie, la bibliométrie. Ainsi, il s'établit que la constitution de la bibliologie comme science correspond au schéma classique de l'évolution des sciences. Mais qu'en est-il exactement de l'objet de cette science ? Quel est le paradigme épistémologique qui la fonde ?

Du Livre à l'écrit

Paul Otlet définit encore la bibliologie en 1934, comme « une science générale embrassant l'ensemble systématique et classé des données relatives à la production, la conservation, la circulation des écrits et des documents de toute espèce ». Pour lui, l'objet de la bibliologie est le livre et les autres substituts du livre : le film, la photographie, bref les médias connus ; le livre étant le premier moyen de communication, le médium par excellence. Cependant, il s'avère d'une part qu'une définition du livre est à préciser et d'autre part que l'étude du livre est susceptible de subir plusieurs types d'éclairage relevant de la linguistique, de la technologie, de la psychologie et de la sociologie. La définition du livre fait intervenir plusieurs notions, concepts ou critères tels que le support, le signe, l'inscription, le signifié, le document, la création, la reproduction et la distribution, le lecteur, le but, le cadre social et l'histoire. Deux définitions se sont ainsi historiquement et sociologiquement imposées :

- le livre est la transcription de la pensée par une technique d'écriture sur un support quelconque avec des procédés quelconques d'inscription ».
- le livre est un moyen utilisé par une population d'auteurs et de lecteurs pour satisfaire leur besoin de communication écrite à distance et dans le temps ».

⁶ Gabriel Naudé, *Bibliographia politica*

⁷ *Chronique littéraire* des ouvrages imprimés et manuscrits ...

⁸ *Traité raisonné de bibliologie* (1802-1804)

⁹ *Introduction à la psychologie bibliologique* ...

Le livre est par conséquent un système complexe dont il faut dégager le critère fondamental, le plus petit dénominateur commun de cette multiplicité. Curieusement, c'est à partir d'une définition opératoire imposée par des raisons politiques et administratives, principalement l'obligation au dépôt légal, que la réduction va s'effectuer pour enfin libérer le critère tant recherché. C'est pour cette raison que le livre est ainsi nommé et défini par :

- son processus = imprimé ;
- son rythme de parution = ouvrage non périodique ;
- le nombre de page = 49 et davantage ;
- son processus de production et de publication : il est édité dans un pays, chez tel éditeur, dans telle ville, telle année, etc.

Il devient désormais clair qu'à côté du livre, il existe d'autres types d'écrits. Le livre lui-même se réduit à une catégorie d'écrits. Or, précisément c'est le critère écrit, dégagé du terme livre qui deviendra le paradigme fondateur de la bibliologie comme discipline des sciences de l'information et de la communication. Paul Otlet en élargissant la bibliologie à la documentologie avait déjà posé le problème du livre à côté d'autres médias de son époque. Il s'avérait que tous ces médias avaient le point commun d'être des « documents » : mais comment nommer le livre en ce qu'il a de spécifique par rapport au film, au disque, à la radio etc.? C'est alors que l'écrit se dégage comme critère de discrimination vis-à-vis de ces autres médias mais aussi comme critère commun au livre, aux brochures et autres travaux de ville¹⁰.

L'écrit est un médium, un moyen de communication. Et la science qui l'étudie en tant que moyen de communication s'appelle désormais science de la communication écrite. De science du livre, la bibliologie devient science de la communication écrite grâce à ce passage réducteur mais fondateur du livre à l'écrit. Elle est science de tout écrit, de toutes les catégories d'objets écrits. Cette réduction apporte également un éclairage nouveau quant à la situation de la bibliologie au sein des sciences de l'information et de la communication¹¹. L'écrit reproduit et fixe la pensée. C'est pour cette raison qu'il est un médium particulier, différent des supports fugitifs (médias audio-visuels). En même temps, il devient document si l'information ou le message qu'il renferme est décodé par le lecteur. La bibliologie devient du coup une discipline de la documentologie (science du document).

En réalité, le livre devient une forme de l'écrit parmi d'autres. Si l'écrit est le paradigme épistémologique de la bibliologie, l'épistémologie bibliologie par contre a pour socle la théorie de la schématisation élaborée dès les années 1960 et approfondie depuis 1975 par les travaux de la Société de Bibliologie et de Schématisation (SBS). Cette théorie se propose de cerner tous les contours de la validité et du mode de connaissance en bibliologie. Robert Estivals vient d'en publier 3 volumes.

Les structures de l'enseignement et de la recherche bibliologiques en RDC

Le schéma français que nous venons de broser correspond grosso modo au schéma structurel congolais en ce sens qu'il faut distinguer la formation professionnelle, l'enseignant des métiers du livre de l'enseignement et de la recherche bibliologiques d'une part et les institutions d'état des institutions privées. En RDC, la formation en bibliothéconomie, c'est-à-dire celle des bibliothèques s'est imposée et a été assurée par les institutions d'état, principalement l'école de bibliothéconomie rattachée à l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA), Campus de Kinshasa, actuellement Université de Kinshasa. La plupart des bibliothécaires ont été formés en dehors de la RDC, particulièrement en France (Bordeaux) ou au Maroc. Quant aux métiers du livre, singulièrement l'imprimerie, l'enseignement au niveau secondaire a longtemps été assuré dans la ville industrielle de Lubumbashi. Ailleurs, elle a été assurée par les imprimeries elles-mêmes, selon leur besoin. C'est le cas surtout des Imprimeries et Éditions Saint Paul. L'université a inscrit à son programme des enseignements de la bibliologie dans les filières de littérature, de linguistique, d'histoire (bibliothéconomie), de sociologie (littérature de l'écrit), du journalisme etc. Jusqu'il y a peu, il n'existait pas de diplôme, au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, dans une filière de la bibliologie. Examinons les structures

¹⁰ Nous insistons sur la pertinence du critère de l'écrit devenu à notre sens un paradigme pour expliquer l'appartenance de la bibliologie aux SIC.

¹¹ La typologie des écrits renferme : l'écrit manuscrit, le livre manuscrit, le livre imprimé, l'écrit imprimé périodique, l'écrit documentaire, l'écrit lumineux ou fugitif et l'écrit informatisé. La spécificité de l'écrit comme paradigme qui fonde l'insertion des sciences de l'écrit dans les SIC éclaire toute la pertinence de la bibliologie en tant que science de la communication écrite.

d'enseignement et les programmes de l'Institut Supérieur de Statistique (ISS) de l'Université de Kinshasa, des Facultés catholiques de Kinshasa et de l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la communication (IFASIC). L'Université Protestante du Congo (UPC) a organisé de 1989 à 2001, un département de bibliothéconomie au niveau de la licence. Cette formation a été arrêtée.

L'Université de Kinshasa

Depuis l'Université Lovanium (1954) devenu plus tard Campus de Kinshasa de l'Université nationale du Zaïre (1971), l'enseignement professionnel des bibliothèques était une préoccupation des autorités académiques. De même la Faculté des lettres a organisé des cours de bibliothéconomie et d'archivistique (département d'histoire). L'école de bibliothéconomie créée à l'époque de l'UNAZA a été la seule école assurant au niveau de l'université la formation des bibliothécaires, niveau post-licence et D.E.S. (Diplôme d'Études Supérieures) d'autant plus que ce diplôme était requis pour la carrière des bibliothécaires universitaires jusqu'au grade de bibliothécaire en chef. Aujourd'hui, l'enseignement est devenu de type universitaire classique au sein du département des sciences et techniques documentaires de la Faculté des lettres et sciences humaines (graduat, licence et doctorat).

L'Institut Supérieur de Statistique (ISS)

Fondé en 1965, il est certainement le plus ancien établissement d'enseignement supérieur et universitaire à organiser les filières de bibliothéconomie, d'archivistique, de bibliomane et de documentologie depuis l'année académique 1977-1978. Au niveau de graduat d'abord et de licence ensuite. C'est aussi l'institution privée la plus représentée. Dans ces domaines, les cours du programme bibliologique représentent 3235 heures contre 1.420 à l'Université de Kinshasa. C'est la charge horaire la plus élevée des 5 articulations garantissant l'enseignement bibliologique à Kinshasa¹².

Le programme des cours dispensés à l'I.S.S, à côté de celui des Facultés catholiques, est à tous égards illustratif d'un programme complet à la fois pour la professionnalisation et pour le profil académique et scientifique. Et, par voie de conséquence, il n'est pas surprenant de constater que sur le marché de l'emploi, les finalistes de l'I.S.S sont vite recrutés et donnent satisfaction. C'est donc un modèle.

L'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la communication (IFASIC)

L'année académique 1988-1989 est une plaque tournante dans l'enseignement et la recherche en bibliologie en RDC. C'est l'année de l'introduction du terme « bibliologie », et c'est surtout l'année du lancement d'un cursus universitaire bien défini dans le domaine des « arts et métiers du livre ».

En effet, sous l'impulsion de l'Unesco qui avait déjà initié une enquête sur les besoins en formation aux métiers du livre en RDC¹³, la conclusion s'imposait qu'il était temps d'organiser au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire une filière d'enseignement pour la formation des cadres susceptibles d'aiguillonner et de gérer une structure d'édition, au-delà des techniciens et opérateurs de l'imprimerie. La formation de ceux-ci est par ailleurs assurée au niveau secondaire et au niveau professionnel par les entreprises. L'Institut des Sciences et Techniques de l'Information (ISTI) (1973), devenu plus tard IFASIC (1997), fût présumé et sollicité par les enquêteurs du livre de l'Unesco pour la mise en route du programme.

Le Professeur Étienne Ngangura accepta de piloter le projet sous la supervision du Professeur Malembe alors Directeur général. C'est dans ce contexte que, par l'intermédiaire du Centre Wallonie-Bruxelles, le Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique accepta de financer le projet des missions d'exploration et de recherche en Belgique, les missions d'enseignement des professeurs belges à l'ISTI et l'envoi des étudiants en fin de cycle pour un stage professionnel dans les structures d'édition en Belgique. L'Université de Liège – section des

¹² BOBUTAKA Bateko-Botako-Kabo – *Formation universitaire et supérieure de la bibliologie en République Démocratique du Congo*. In : « Schéma et schématisation, Revue internationale de bibliologie », n°58, pp.17-27.

¹³ Voir le rapport de M. SIVRY à la base de la démarche de l'ISTI en vue du lancement de la filière en sciences et métiers du livre.

arts et sciences de la communication de la Faculté des lettres (Professeurs Gossiaux et Winkin) – parraina heureusement le projet. Le Conseil d’administration des Instituts techniques approuva le projet de programme de la nouvelle formation au sein de l’ISTI tel que soumis et défendu par le Professeur Étienne Ngangura au nom de l’ISTI et le ministre de l’enseignement supérieur et universitaire signa l’arrêté ministériel sanctionnant la nouvelle filière et le diplôme de l’option « édition du livre » au niveau de la licence (Bac + 5). Il est intéressant de retenir que le nouveau programme était très ambitieux : à la fois théorique de bon niveau universitaire et professionnel dans le secteur de l’édition. Le programme de cours était élaboré en 6 orientations :

- bibliologie : avec un cours introductif étendu et imposé à tous sur la bibliologie générale ; théories de l’illustré, édition et métiers du livre, sociologie de l’écrit et de la lecture etc ;
- linguistique : étude de langue étrangère : anglais y compris anglais professionnel et technique ;
- gestion : comptabilité, droit, déontologie, ...
- technique : arts graphiques, métier d’éditeur, imprimerie (en prolongement avec les cours de bibliologie) ;
- informatique ;
- stage professionnel.

La désignation du titre du diplôme (et même le titre de l’option) a posé problème. Il fut question de bibliologie, d’arts et métiers du livre, de sciences et techniques du livre, de section du livre, ... Subrepticement le titre édition du livre s’imposa. Les premiers étudiants, une dizaine, étaient motivés et parmi les meilleurs jeunes gradués de l’ISTI. Deux parmi eux ont poussé l’enseignement et la recherche jusqu’au doctorat obtenu dans une grande université française et dans une célèbre université belge. La réforme des programmes opérée par l’IFASIC en 2003-2004 remplace la section « édition » par une filière (département) « édition multimédia ». Parmi les dix matières spécifiques à cette filière notons l’édition : diffusion et distribution, les SIC et les multimédia et particulièrement l’éditologie et la bibliographie contemporaine, cours de 30 heures chacun. Plus significatif enfin, la présence au niveau du D.E.S. de deux bons candidats se préparant à défendre leur mémoire à côté de deux thèses de doctorat (J.P. Manuana et D. Nzonkatu) déjà fort avancées et prêtes à être soutenues (année académique 2004-2005). L’évolution statistique des diplômes en édition de l’IFASIC est significative. Sur un total de 65 diplômes délivrés en une dizaine d’années, il y a lieu de constater une évolution plutôt ambivalente et non ordonnée :

- 1989-90 : 9
- 1990-91 : 10
- 1991-92 : 3
- 1992-93 : 4
- 1993-94 : 6
- 1994-95 : -
- 1995-96 : 6
- 1996-97 : 4
- 1997-98 : -
- 1998-99 : 3
- 1999-2000 : 1
- 2000-2001 : 8
- 2001-2002 : 2
- 2002-2003 : 3
- 2003-2004 : 6

Parmi ces diplômés, nous avons déjà signalé deux docteurs, Eddie Tambwe Kitenge et Muhrula Amisi Nashi, une doctorante en préparation (France), Mbungu Mwema, tous de la première ou deuxième promotion et actuellement 4 postulants en D.E.S.

La Faculté des Communications Sociales des Facultés catholiques de Kinshasa

Depuis 1996, la Faculté organise une licence orientée en « bibliologie et documentation » qui se propose de « préparer les étudiants à œuvrer dans le secteur du livre en général (édition, bibliothèque, archives ...). Les étudiants pourront être aptes à gérer le livre ainsi que les nouveaux supports de

l'information ». Notre article « La bibliologie, science de la communication écrite »¹⁴ publié dans la *Revue Africaine de Communication sociale* (RACS), revue de la Faculté, était conçu comme un « argument de base pour convaincre les responsables encore indécis de la nécessité d'organiser une filière en formation bibliologique et en même temps partager les connaissances sur la place de la bibliologie au sein des SIC et, par conséquent, justifier sa présence dans la Faculté de communication ». La Faculté des communications sociales devint ainsi la première institution universitaire en RDC à conférer un diplôme de licence avec le titre de « bibliologie ».

À part le cours de bibliothéconomie qui se trouve, comme à l'Université de Kinshasa, repris dans différentes filières, le programme des cours de l'orientation « bibliologie et documentation » est fort significatif et rappelle le premier programme de l'édition en science du livre de l'ISTI (1988). Retenons quelques intitulés de cours :

- théorie et analyse du l'illustré ;
- graphisme d'édition ;
- archivistique générale ;
- bibliométrie ;
- laboratoire d'édition I et II ;
- questions approfondies de bibliothéconomie ;
- droit commercial ;
- sociologie du livre ;
- séminaire d'analyse des problèmes spécifiques d'édition et culture.

Concluons ce chapitre sur l'enseignement bibliologique par quelques observations théoriques qui en synthétisent la substance. L'enseignement de la bibliologie est un phénomène récent mais qui se développe actuellement dans les universités à travers le monde. À l'Université de Bucarest (Roumanie), un cours de bibliologie fut institué en 1931-1933. D'emblée, il faudrait distinguer l'enseignement et la recherche scientifiques en bibliologie de la formation professionnelle telle que celle des archivistes et bibliothécaires (L'École des Chartes, 1921), des imprimeurs (Colbert-Tourcoing, 1881 et École supérieure Estienne, 1889) pour le cas de la France. C'est à partir des années 60, principalement après avoir dégagé la double appartenance de la bibliologie aux sciences sémiologiques et aux sciences documentologiques et médiologiques, que, tour à tour, son enseignement scientifique s'organise au sein des Faculté de philosophie et lettres ou de celles des autres unités d'enseignement et de recherche en sciences et techniques de l'information et de la communication. Les métiers du livre et de l'édition paraissent être les premiers à pénétrer dans l'enseignement supérieur (IUT B de Bordeaux, 1968 ; licence en arts et sciences de la communication de l'Université de Liège, 1988 et pour la RDC, licence en édition du livre à l'Institut des sciences et techniques de l'information, 1989, licence en bibliologie et documentation, 1999). En 1993, le 12^{ème} colloque international de bibliologie « Éditions et pouvoirs » organisé par l'AIB et le groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec en collaboration avec l'Association Québécoise pour l'étude de l'imprimé a connu la participation de l'Université de Sherbrooke (qui vient de lancer à son tour l'enseignement et la recherche des sciences de l'écrit), de l'Université de Bordeaux 3 (France), de l'Université de Liège (Belgique), de l'Instituto Universitaria de Lingue, Milano (Italie), de l'Académie des Sciences de Budapest, de la Tchecoslovaquie, de l'Université de Bruxelles (Belgique), de l'Institut de Bibliothéconomie d'Alger (Algérie), de l'Université de Passeur (Allemagne), de l'Université de Montréal, de l'Université de la Colombie Britannique-Vancouver, de l'Université du Mans, de l'Université Humboldt, Berlin (Allemagne), de l'Université de Bologne, ... Comme pour les autres domaines de la communication, cet enseignement vise à former au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, des concepteurs, des généralistes et des professionnels de haut niveau (communicateurs), selon les besoins de la société et les spécificités de chaque filière. Faut-il encore bien identifier ces besoins sociaux en communication et en bibliologie ? La revue de bibliologie, « Schéma et schématisation » a consacré deux numéros à ce sujet. Il s'agit du :

- n° 22 : La recherche et l'enseignement bibliologiques.
- n° 29 : Nouvelle technologie et enseignement des métiers de l'écrit, colloque de Tunis en 1984, à Paris (Édition RETZ-SBS) était déjà paru, le livre en France, la recherche et l'enseignement.

¹⁴ NGANGURA, Kasole – *La Bibliologie, Science de la communication écrite*. In : « Revue Africaine de communication sociale », Vol. I, n° 2, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1996.

La Recherche et la production scientifiques bibliologiques en RDC

À notre avis, il est plus important pour notre profit d'exposer les publications et travaux de ces dix dernières années en bibliologie au sens strict du terme¹⁵ car les publications sur l'écrit, la littérature et la bibliographie existent depuis fort longtemps en RDC. Nous nous astreignons aux différents travaux dans le domaine au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire à l'Université de Kinshasa, à l'ISTI-IFASIC et aux Facultés catholiques de Kinshasa. L'objectif est de démontrer qu'il est urgent d'établir une synthèse de ces travaux et publications en vue d'en tirer une interprétation bibliographique conséquente. Les travaux et publications de la Bibliothèque Nationale revêtent une importance certaine, notamment au niveau du dépôt légal. Un répertoire récent en ce sens serait le bienvenu. Les travaux du DES aux Facultés catholiques de Kinshasa et à l'IFASIC méritent une mention spéciale, principalement les deux thèses de doctorat en instance de défense à savoir celles de Jean-Pierre Manuana et Denis Nzonkatu.

Conclusion

En guise de conclusion, nous proposons six perspectives prospectives comme éléments essentiels d'un discours d'orientation à l'intention de la communauté scientifique et des dirigeants congolais. Examinons d'abord quelques causes que nous avons recueillies auprès des anciens étudiants et des enseignants de bibliologie pour expliquer la léthargie et le recul que semble accuser l'enseignement et la recherche bibliologiques. Comparativement aux autres départements, l'édition ne connaît pas d'engouement de la part des étudiants. La preuve est que le département n'accueille en moyenne que 3 étudiants par an. On peut noter que les étudiants au niveau du graduat ne sont pas préparés à embrasser cette filière. Il fallait prévoir, comme ce fût le cas au début, un cours d'introduction à la bibliologie pour motiver les étudiants et leur présenter les possibilités de débouchés professionnels ainsi que le profil nécessaire pour une bonne carrière dans le domaine des sciences, arts et métiers du livre en général et de la communication écrite en particulier. On constate en outre un manque d'enseignants qualifiés et informés sur les filiations entre la bibliologie et les autres disciplines classiques des métiers du livre, de telle sorte que leur discours et leurs enseignements ne suscitent aucun intérêt ou aucune motivation particulière chez les étudiants pour l'enseignement bibliologique. Enfin, il faut remarquer l'inexistence d'un cadre de recherche et de vie académique ou scientifique propices à impulser une vocation aux étudiants et leur offrant des perspectives de débouchés ou de carrières. Il existe donc un manque criant de publications en la matière, des conférences et colloques (...) rendant ainsi difficile l'encadrement des étudiants.

Voici les six propositions et suggestions de notre réflexion pour le développement de l'enseignement et de la recherche bibliologiques en RDC :

- approfondir la recherche sur les filiations entre les sciences et des métiers traditionnels annexes ou connexes et la bibliologie comme science générale du livre au départ.
- divulguer la recherche à tous les niveaux et à toutes les filières de l'enseignement comme science de l'écrit en dégageant l'écrit comme paradigme de cette science et en considérant désormais le livre comme une simple forme de l'écrit parmi d'autres.
- insérer la bibliologie et les autres sciences apparentées, par un effort de recherche épistémologique, dans la famille naturelle des sciences de l'information et de la communication (SIC). Cela relève d'une classification et d'un schéma épistémologique incontournable.
- élaborer constamment une synthèse des monographies, des bibliographies et autres travaux de bibliologie, au-delà de toute enquête et entreprise bibliométriques, pour dégager une interprétation bibliologique explicative permettant l'accès au statut scientifique de la recherche bibliologique.
- dégager à l'intention des étudiants, des professions et des utilisateurs éventuels, le profil des carrières et des débouchés par un souci de créativité et d'efficacité, de même que pour l'ensemble des SIC, dans un effort d'application pragmatique de l'enseignement et de la recherche.
- garder à l'esprit et favoriser au quotidien un climat propice au décollage et au rayonnement de la vie scientifique en bibliologie (publications, unités de recherche, colloques et conférences, débats scientifique, organisation associative telle que l'AIB et ses comités nationaux) et ouvrir les

¹⁵ Ces publications et travaux sont présentés en annexe, à la fin de ce texte.

perspectives utiles de coopération internationale à partir de la sous-région et de la région. C'est par cette voie qu'il sera possible de former une communauté scientifique viable de professeurs, de chercheurs, d'étudiants, de professionnels et d'utilisateurs, gage d'une véritable communauté universitaire.

Ces perspectives sont à la fois d'ordre épistémologique, académique, de recherche scientifique et même d'ordre managérial et politique.

Références bibliographiques

Université de Kinshasa, Facultés des Lettres et Sciences Humaines, département des Sciences et Techniques Documentaires.

TUMBA NGALAMULUME – *La Bibliothèque de l'Université libre de Kinshasa et son apport dans l'élaboration des travaux de fin d'études : 1994-1998.* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme Spécial en Bibliothéconomie, 1999-2000, 86 p.

NGAMALA, Beya Kayumba – *Apport et Rôle des parents, de l'école, des bibliothèques enfantines dans l'éveil des enfants à la lecture parascolaire.* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Bibliothéconomie, Octobre 1983, 47 p.

FYLA Etaka, Martine – *L'Acquisition et la conservation des documents dans une bibliothèque spécialisée : cas de la bibliothèque de CEPAS,* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Bibliothéconomie, 1993.

ILONOLO Y'ELAMBA-LAMBA, Barthélemy – *La Politique d'acquisition à la Bibliothèque de l'UPZ,* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme Spécial en Bibliothéconomie, 1997.

KABEYA PUTUDIANGA, Fulgence – *Étude de la Bibliothèque publique en tant qu'Université du peuple. Cas de la Bibliothèque du Centre culturel français de Kinshasa en RDC (1968-1998).* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme Spécial en Bibliothéconomie, 1998-1999, 124 p.

MUKUTA, Mwenge – *Répertoire des Bibliothèques des Entreprises publiques et privées de la ville de Kinshasa.* Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Bibliothéconomie, 1991.

L'IFASIC

ILUNGA KASAMBAY – *Le Processus de production de la presse des jeunes du Zaïre,* Kinshasa, ISTI, 1985.

MBUYAMBA MUKENDI – *L'Édition du livre scientifique : cas des Presses Universitaires du Zaïre,* Kinshasa, ISTI, 1990.

TAMBWE KITENGE – *Les Stratégies commerciales de l'édition au Zaïre,* Kinshasa, ISTI, 1990.

MASIMANGO, Olame Muhabwa – *Contribution des Éditions du Centre d'Études pour l'action sociale (CEPAS) à l'épanouissement de l'Élite intellectuelle zaïroise.* Kinshasa, ISTI, 1994.

MWENZE MULANGU DE TSHITOKA – *Le Partenariat dans l'édition du livre au Zaïre,* Kinshasa, ISTI, 1991.

MURHULA AMISI, Nashi – *La Politique linguistique du Zaïre et les problèmes de l'édition en langues nationales,* Kinshasa, ISTI, 1990.

NTAMBWE Mwamba – *La Bande Dessinée au Congo : État de la question et perspectives d'avenir,* Kinshasa, ISTI, 1998.

MUBENGA KALONJI, Marcel – *Les Manuels scolaires de et en lingala dans l'enseignement élémentaire de la ville de Kinshasa. Essai de leur promotion.* Kinshasa, ISTI, 1998.

KASILEMBO KYAKENGE, Eugène – *Le Sort du livre en RDC. De la Conférence nationale souveraine aux États généraux de l'éducation,* Kinshasa, ISTI, 1998.

KANYINDA TAMBWE, Carly – *La production éditoriale des facultés Catholiques de Kinshasa et son impact sur le développement socio-économique du Congo-Kinshasa (1994-1997),* Kinshasa, ISTI, 1999.

KAZADI MBAYO – *La Question de la réhabilitation de la Bibliothèque Nationale du Congo/Kinshasa. Une approche marketing,* Kinshasa, ISTI, 1999.

ZALUMETI DANDU – *Livres et imprimés au Congo : L'expérience de la bibliothèque de l'étoile (1943-1965),* Kinshasa, ISTI, 2000.

- CIRHUZA, Alamuca-Nashi – *La Question éditoriale du Centre pour la promotion de la santé de Kangu-Mayumbe : description bibliographique et évaluation bibliométrique*, Kinshasa, ISTI, 2000.
- NOSA MATUMONA, *L'Édition congolaise et la lutte contre l'analphabétisme fonctionnel à Kinshasa*, Kinshasa, ISTI, 2001.
- LUKUNGA LENDO, Roger-Maley – *L'Apport des imprimés en langues nationales dans la campagne de vulgarisation (Cas des plaquettes de la linalit sur l'accord de Lusaka en Lingala et en Swahili)*, Kinshasa, ISTI, 2001.
- BOMBOKO BONGWALA, Dan – *Le Droit d'auteur dans l'édition congolaise du livre*, Kinshasa, ISTI, 2001.
- TSHIMUNGU WA TSHIMUNGU – *Les Entreprises d'édition scolaire et la question de marketing. Cas de CRP, CEEC, Loyola et Afrique Édition*, Kinshasa, ISTI, 2001.
- UBA Koli, Bruno – *La Fréquentation de la Bibliothèque scolaire par les élèves de Kinshasa. Cas du Lycée Motema Mpiko et du Collège Boboto*, Kinshasa, ISTI, 2001.

Faculté des Communications Sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa

Licence spéciale en Bibliologie et documentation

- CHABO, Sungura – *Organisation d'un système de communication secondaire. Essai d'appréciation du service de documentation de Petro-Congo*. (Septembre 1999), 144 p.
- ILUNGA LEMBA, Michel – *Fonctionnement et fréquentation de la bibliothèque Centrale des Facultés Catholiques de Kishasa*. (Septembre 1999), 81 p.
- MANDE KALANDA, Sylvain – *Livre et alphabétisation. Une lecture dialectique des politiques d'alphabétisation en République Démocratique du Congo*. (Septembre 1999), 104 p.
- KATOMAKWISAKO MAYINGA, Ferdinand – *Stratégie de promotion de la lecture en milieu scolaire à Kinshasa*. (Juillet 2000), 81 p.

Licence en Bibliologie et documentation

- BADIENZELE MUTOMBO, Madeleine – *La Production éditoriale de Congo-Afrique de 1990-2002. Une étude de bibliométrie*. (Septembre 2004), 125 p.
- BAMPEMBE NGILIMA NSIMBA – *La Réactivité graphique à l'ère numérique. Linéament d'une problématique des processus*. (Juillet 2003), 110 p.
- BASHAGALUKE CHERUBALA, Séraphin – *La Pensée africaine dans les investigations scientifiques des Facultés Catholiques de Kinshasa (1964-1994). Une Étude de bibliologie fondamentale*. (Juillet 2000), 86 p.
- LELO NZUKI, Judith – *La Bibliothèque Centrale des Facultés Catholiques de Kinshasa et son informatisation*. (Septembre 2004), 101 p.
- NLENDI KINKHELA, Simon-Pierre – *Bibliographie nationale et enregistrement du dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Congo (1989-1999)*. (Septembre 2001), 354 p.

Diplôme d'Études Supérieures (D.E.S.)

- BASHAGALUKE CHERUBALA, Séraphin – *Bibliologie et conscience d'une pensée africaine. Enjeux des Nouvelles Technologies de l'Écrit*. (Septembre 2004).
- MANDE KALANDA, Sylvain – *La Métrique de la Bibliologie francophone internationale sur le développement durable (1960-1994) d'après une sélection de la Documentation française*. (Septembre 2004).

Bibliographie

- BASHAGALUKE CHERUBALA, Séraphin – *Bibliographie. Répertoire de Mémoires, thèses et Rapports de stage présentés à la Faculté des Communications Sociales des Facultés Catholiques de Kinshasa (1996-2003)*¹⁶.

¹⁶ Ce Répertoire bibliographique complète des travaux déjà présentés par le professeur Dominique Mweze Chirhulwire dans la « Revue africaine de Communication Sociale », respectivement : – *Mémoires de graduat et de licence présentés à la Faculté des Communications Sociales (1996-2000)*, in : « Revue africaine de

- MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, Dominique – *Bibliographie sur les Bashi du Sud-Kivu. (République Démocratique du Congo)*. Coll. Bibliothèque du Centre d'Études des Recherches Africaines. Préface du Professeur Abbé Vincent MULAGO gwa Cikala, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1999, 172 p.
- MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, Dominique – *Bibliographie sélective sur la communication artificielle*. In : « Revue Africaine de Communication Sociale », Vol. 1(janvier-juin), n° 1, 1996, pp. 283-309.
- MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, Dominique – *Bibliographie sur la Radio et la Télévision (1983-1999)*. In : « Revue Africaine de Communication Sociale », Vol. 2, juin-déc., n°2, 1997, pp. 227-254.
- MUIKILU NDAYE, Antoine – *Bibliographie. Répertoire Bibliographique du Théâtre en République Démocratique du Congo (1906-1993) (suite)*, in : « Revue Africaine de Communication Sociale », Vol.2(juin-déc.), n°2, 1997, pp. 227-254.
- SAINT MOULIN de, Léon – *Table générale et index des Thèses et mémoires présentés à la Faculté de théologie des Facultés Catholiques de Kinshasa de 1959-2001*. In : « Revue Africaine de Théologie », numéro spécial, vol. 25 (avril-octobre), n°49-50, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 217 p.
- MBIYE LUMBALA, Hilaire – *Théologie africaine. Bibliographie sélective 1976-1985*, in *Revue Africaine de Théologie*, n° 13, 1983, n°37, 1995.
- KOMBE MAKOKO, Faustin – *Index des mémoires et travaux de fin de cycle en philosophie (1993-1994)*. In : « Revue Philosophique de Kinshasa », vol. XIV, n°25-26, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2003, pp. 231-248.
- Schéma et schématisation : revue Internationale de Bibliologie* (n° 58, 2003) consacré à la Bibliologie au Congo-Kinshasa